



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 10 août 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours réservés de recrutement de professeurs certifiés stagiaires exerçant dans les disciplines d'enseignement général,
- Vu l'arrêté du 10 août 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours réservés pour l'accès aux échelles de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat,
- Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 nommant les présidents des jurys des concours réservés de recrutement de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général et des concours réservés pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés des établissements d'enseignement privés sous contrat correspondants ouverts au titre de la session 2017,
- Vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du Concours CONCOURS RESERVE CERTIFIES DISCIPLINES GENERALES, Section SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES est constitué comme suit pour la session 2017 :

Président

M. Christophe LAVIALLE
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Catherine BRUET
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de LYON

Vice-Président

M. François CHASSETUILLIER
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de TOULOUSE

Membres du jury

M. Emmanuel FARGES
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Benjamin FONTAINE
EC.R professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

Mme Sylvie GODINEAU
Professeur certifié

Académie de NANTES

Mme Estelle LEMIERE
Professeur agrégé

Académie de CAEN

M. Jean Sébastien MARSEILLAC
Professeur certifié

Académie de TOULOUSE

M. Guillaume PASTANT
Professeur certifié

Académie de BESANCON

M. Jean-Yves SCHAFF
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

Mme Blandine SCHNEIDER
Professeur certifié

Académie de BESANCON

Mme Corinne SEIGNET
EC.R professeur certifié

Académie de RENNES

Mme Cécile VOLLAIRE-CHABIRAND
Professeur agrégé

Académie d'ORLEANS-TOURS

Article 2 : La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 03 novembre 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE